

ANNEXE D

COURRIERS DES RIVERAINS

MAIRIE DE BAIVES

6 RUE MARCEAU

59132 BAIVES

Téléphone – Télécopie 03.27.57.98.56

e-mail : mairie.debaives@wanadoo.fr

Le 14 décembre 2005

Au Collège des Bourgmestre et Echevins
à la commune de MOMIGNIES
Grand-Place 1
6591 MOMIGNIES

Copie jointe à Madame Pauline DESFONTAINES

Monsieur,

La commune de BAIVES est favorable à l'énergie « propre » et approuve la commune de Momignies à implanter 8 éoliennes.

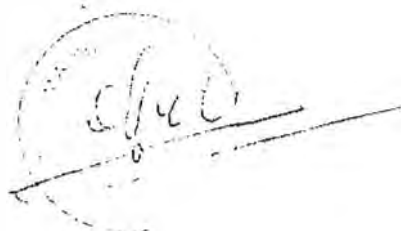
Cependant vu l'impact visuel du paysage et l'impact sur la migration des oiseaux, le patrimoine de BAIVES se voit affecté.

C'est pourquoi la commune de BAIVES demande le dédommagement de ces nuisances.

Vous souhaitant bonne réception de la présente.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire
Claude GARY



Windvision Belgium S.A
A l'attention de madame Pauline Desfontaines
Geldenaaksevest, 4
3000 Leuven

Macon, le 18 décembre 2005.

Messieurs,

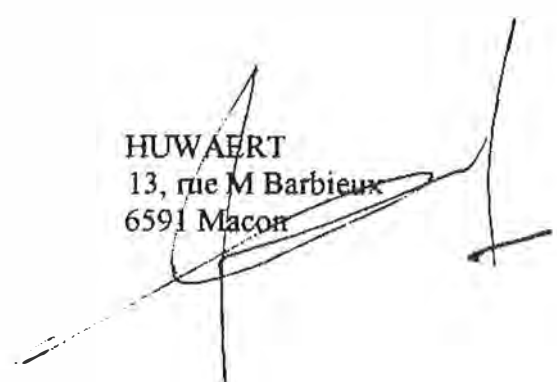
Suite à la soirée d'information du jeudi 08 décembre 2005, concernant l'implantation d'un parc d'éoliennes sur le territoire de Momignies-Macon, veuillez trouver ci-joint une série de questions.

Ces remarques et questions, on été formulées par plusieurs habitants de l'entité extrêmement attentifs au développement harmonieux de leur commune.

Nous comptons donc sur des réponses très claires, très précises et très détaillées concernant toutes ces questions car lors de la réunion d'information, les tableaux et explications proposés n'abordaient que très superficiellement le fond du problème et ne permettaient en aucunes façons de se faire une idée concrète de ce que représentera le site Macon-Ohain avec un parc de 15 éoliennes.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

HUWAERT
13, rue M Barbieux
6591 Macon



Copie de cette lettre envoyée à l'administration communale de Momignies.

Questions concernant le parc d'éoliennes Momignies-Macon(Ohain) :

1. Quel est le coût total du projet prévu pour ces 8 éoliennes ?
2. Quel en sera le montage financier. (noms et raisons sociales des partenaires investisseurs) ?
3. Quelle partie des revenus du projet (en %) sera investie dans un projet communal ?
4. Quel est ce projet communal (en détails) ?
5. Y a-t-il contrat ferme entre la commune et la société Windvision porteuse du projet ?
6. Pourquoi avoir choisi le terrain situé entre Momignies et Macon (terrain bordé par des habitations) alors qu'il existe un immense site vide d'habitations entre Chimay et Salle ?
7. D'après un dirigeant de Windvision SA assistant à la réunion, le projet d'implantation d'éoliennes a été refusé par l'entité Chimay-Baileux, pourquoi ?
8. Quelle sera la hauteur totale (pales comprises) d'une éolienne ?
9. Quel en sera le mécanisme (électromagnétique, à attaque directe...) ?
10. A quelle distance les unes des autres les éoliennes seront-elles implantées ?
11. Le terrain de leurs implantations sera-t-il loué ou acheté et à quel prix ?
12. Quelle en sera la durée des travaux ?
13. Quelles en seront les retombées économiques pour la région ? (Emplois) sachant que les éoliennes sont de construction Allemande et la firme porteuse de projet est d'origine Hollandaise.
14. A quel tarif sera revendue l'électricité produite à Momignies et à quelles compagnies d'électricité, quels seront les avantages pour les consommateurs, habitant l'entité ?
15. Quelle est la moyenne annuelle de la vitesse des vents dans la plaine dite « par delà de l'arbre » ?
16. Quelle sera l'étendue totale du parc à éoliennes Macon-Ohain (8+7) ?
17. Quel est le nombre de décibels émis par une éolienne sous un vent de 30 km/h-40 km/h-50 km/h-60 km/h ... ?
18. Y a-t-il bruit de vent dans les pales lorsque l'éolienne est à l'arrêt et y a t il synergie de bruit lorsque plusieurs éoliennes fonctionnent simultanément ?
19. Quelle sera la durée de vie de ces éoliennes, leur durée d'amortissement et qu'en fera t-on lorsque elles ne serviront plus (destruction ou recyclage) ?
20. Quelle en sera l'incidence sur le paysage, compte tenu que nous avons actuellement un panorama magnifique vu de tous côtés (spécialement vu de la côte de Monceau Imbrechies). La région ayant vocation touristique (subsides accordés par la région Wallonne pour le développement touristique) il est peu probable qu'un parc de 15 éoliennes puisse attirer le promeneur et l'amateur de vraie nature ? Nous aimerions donc pouvoir consulter le plus rapidement possible les photos montages prises sous tous les angles nord-sud-est-ouest et promises lors de la réunion d'information.
21. Quelle en sera l'influence sur l'écosystème (bois de Macon, zones de tranquillité et de reproduction) sur le passage des oiseaux migrateurs et sur l'arrivée de nouvelles espèces dans la plaine (cigogne noire et aigrette) ?
22. Au cours de la réunion, il a été dit que Momignies était commune pilote pour ce projet, qu'entendez-vous par cela ? Pouvez-vous détailler les avantages et les inconvénients ?

Le 18 décembre 2005.